



Le racisme à l'heure de la crise

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj

► To cite this version:

| Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj. Le racisme à l'heure de la crise. 2009. hal-01070793

HAL Id: hal-01070793

<https://sciencespo.hal.science/hal-01070793>

Submitted on 6 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le racisme à l'heure de la crise

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj¹

L'enquête CNCDH 2009 s'est déroulée du 3 au 6 novembre 2009, dans un contexte *a priori* favorable aux sentiments racistes et xénophobes. La crise financière internationale, qui débute en septembre 2008 avec la faillite de la banque d'affaire américaine Lehmann Brothers, entraîne une brusque accélération du taux de chômage, qui est revenu à son niveau de 2006². Et c'est dans ces moments de tensions économiques et sociales que les immigrés sont perçus souvent comme des concurrents pour les emplois disponibles. Fin septembre, le démantèlement de la « jungle » de Calais et l'interpellation des migrants résidant dans ce camp d'hébergement, ont été fortement médiatisés³, rendant particulièrement visible la présence des sans-papiers. Le ministre de l'Immigration Éric Besson a lancé, le 25 octobre, un grand débat sur l'identité nationale qui s'est polarisé très vite sur les immigrés et leur place dans la société française. L'islam est au cœur du débat avec, depuis juillet, un débat sur l'opportunité de légiférer sur le port de la burqa. Enfin on pouvait s'attendre à une remontée des opinions antisémites après l'opération controversée menée par l'armée israélienne à Gaza (décembre 2008-janvier 2009), comme semblait l'indiquer la forte hausse des actes et menaces antisémites, observée en 2009⁴.

Pourtant, les données de l'enquête CNCDH ne montrent aucune montée de l'intolérance à l'égard des immigrés, de l'islam, ou des juifs, bien au contraire. Jamais la proportion de personnes interrogées rejetant l'idée qu'il y aurait « trop d'immigrés en France » n'a été aussi basse (46 %, contre 73 % en 1995), jamais le taux d'opinions favorables au droit de vote des étrangers résidant en France n'a été aussi élevé (61 % contre 36 % en 2000). Quant aux opinions antisémites, elles enregistrent leur niveau le plus bas. Comment expliquer ce paradoxe ? En fait, il s'agit d'une tendance de long terme, comme le montre l'indicateur synthétique longitudinal de tolérance, mis au point par Vincent Tiberj, suivant l'évolution globale des opinions à l'égard des minorités depuis 1990. Elle est nourrie par le renouvellement générationnel, la hausse du niveau d'études et la diversité croissante de nos

1. Respectivement directrice de recherche CNRS, Directeur de recherche émérite CNRS au Centre de recherche politique de Sciences Po (CEVIPOF) et chargé de recherche FNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po (CEE).

2. 9,1 % au 3^e trimestre 2009 en France métropolitaine soit le retour au taux du premier trimestre 2006, cf. données : INSEE. Enquêtes Emploi, *Informations rapides*, n° 314, 3 décembre 2009, <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14&date=20091203>

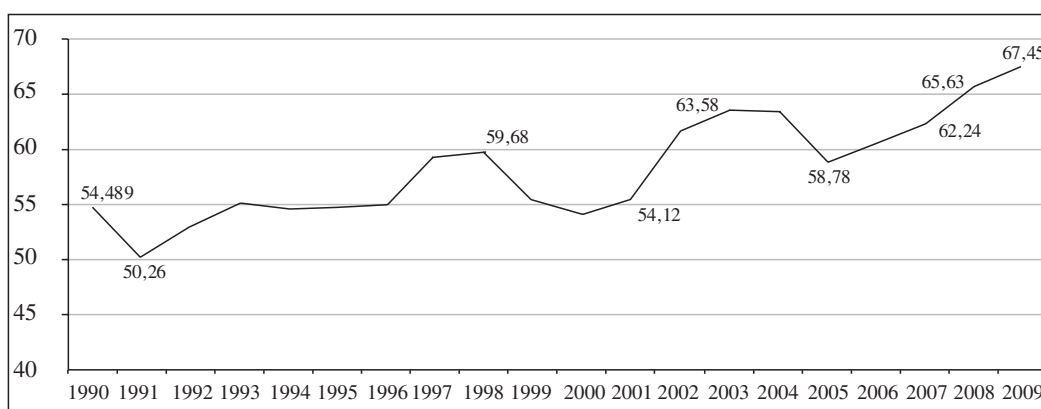
3. On songe au film *Welcome* de Philippe Lioret, où Vincent Lindon joue le rôle de Simon, maître-nageur à Calais, qui se prend d'amitié pour un jeune migrant, alors qu'il désespère de reconquérir sa femme. Le film a relancé le débat sur « le délit de solidarité ».

4. Selon le ministre de l'Intérieur, sur les neuf premiers mois de l'année, leur nombre a plus que doublé par rapport à l'an dernier : on compte 704 faits antisémites dont 123 actions et 581 menaces, contre 350, dont 99 actions et 251 menaces en 2008 (AFP, 13 décembre 2009) tandis que le total des autres actes racistes et xénophobes s'élève à 594 dont 127 actions et 467 menaces.

sociétés. Les attitudes à l'égard de «l'autre», y compris des musulmans autour desquels se polarise le débat actuel, forment un tout, elles s'inscrivent dans un syndrome d'attitudes ethnocentristes-autoritaires, dont les variations s'expliquent grosso modo par les mêmes facteurs. De plus, l'enquête comparative effectuée pour le German Marshall Fund sur l'évolution des publics américain, anglais, allemand, canadien, espagnol, français, hollandais et italien à l'égard de l'immigration confirme que ce phénomène n'est pas propre à la France, l'opinion continuant d'évoluer vers plus de tolérance des deux côtés de l'Atlantique¹.

Une hausse record de la tolérance

Graphique 1. **Indice longitudinal de tolérance 1990-2009**



La progression des attitudes ouvertes envers «l'autre»

Malgré la crise économique, malgré le grand débat sur l'identité nationale, malgré l'exacerbation du conflit au Proche-Orient, l'acceptation des personnes d'une autre religion, d'une autre nationalité, d'une autre culture, continue de progresser dans l'Hexagone. Sur notre indice longitudinal et synthétique de tolérance (cf. encadré 1), le niveau moyen atteint en 2009 est de 67,5, dépassant de deux points le record historique observé en 2008. Même en tenant compte de la marge d'erreur de l'indice, la tendance est clairement à la hausse. Depuis les événements de 2005 qui avaient fortement affecté le niveau de tolérance des Français, chutant de presque 5 points en moins d'un an, on constate donc une quatrième année consécutive de progression de l'indice, phénomène qui ne s'était jamais produit depuis que le baromètre CNCDH a été mis en place en 1990. La hausse cumulée sur la période est désormais de 8,7 points, soit une évolution particulièrement forte quand on songe que sur l'ensemble de la période la marge totale de variation de l'indice est d'environ 17 points (entre le minimum de 50,3 en 1991 et le maximum de 2009).

1. German Marshall Fund, *Transatlantic trends. Immigration 2009*, <http://www.gmfus.org/trends/index.html>

Dans le rapport précédent nous avons déjà observé plusieurs résultats. L'indice longitudinal semblait ne pas dépendre de la situation économique du pays, notamment du taux de chômage, les résultats de 2009 le confirment. Il en va de même de la théorie thermostatique de l'opinion qui veut que les demandes de l'opinion évoluent en sens inverse des politiques publiques menées par le gouvernement en place. Elles iraient schématiquement vers plus de conservatisme si la gauche est au pouvoir et vers plus de progressisme si la droite l'est. On avait remarqué que cette théorie semblait bien s'appliquer à la tolérance à l'égard des immigrés et de la diversité à partir de 1996. On en a également confirmation en 2009. Le durcissement des contrôles de l'immigration, la politique musclée d'expulsion des sans-papiers, le débat autour du « délit de solidarité » pour toute personne ayant facilité l'entrée la circulation ou le séjour d'étrangers en situation irrégulière, font plutôt évoluer l'opinion vers plus de tolérance.

Présentation de l'indice longitudinal de tolérance

L'indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 selon la méthode élaborée par James Stimson¹. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l'opinion publique à l'égard de la tolérance à la diversité avec une mesure comparable dans le temps.

Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d'être affectée par des biais de mesure et d'erreur d'une année à l'autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l'indice agrège 62 séries de questions posées à au moins deux reprises dans le baromètre CNCDH, qui couvre désormais la période 1990-2009. Pour 21 d'entre elles, soit environ un tiers, elles ont été posées à au moins 8 reprises. Outre la condition d'être répétées dans le temps, ces séries ont été sélectionnées si, et seulement si, la question portait sur une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethno-religieuse touchant directement l'individu dans son rapport à l'autre. Sont exclues les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité par exemple. En revanche, toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard des juifs, des musulmans, des Noirs ou des Tsiganes ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement sur l'immigration ou au multiculturalisme.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l'indice prend pour chaque année une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Si la question « les immigrés sont la principale source d'insécurité » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent

1. Cf. Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj, « Structures et dynamiques des représentations de "l'autre" : anciens et "nouveaux" préjugés », in Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, 2008, Paris, La Documentation française, 2009, p. 90-117 ; et James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaut, « Comment les opinions changent-elles ? Principes de la théorie du *mood* et application aux évolutions de la xénophobie depuis 1990 », *Revue française de science politique* (à paraître en 2010).

cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les 62 séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de «résumer» l'information qu'elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

Au final on obtient une note globale de tolérance pour l'année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0 si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L'avantage des scores calculés pour chacune des années est qu'ils sont comparables. Ainsi une augmentation de l'indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l'opinion publique française, une diminution un retour vers l'intolérance. Surtout, l'avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s'avèrent beaucoup plus fiables qu'une question ou un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1 000 personnes, la marge d'erreur pour une question est d'environ $\pm 3,2$ %. Par exemple si 56 % des personnes interrogées estiment que les Tsiganes forment un groupe à part dans la société, on sait qu'il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Pour l'indice global en 2009 par exemple, avec les 62 séries, la marge d'erreur globale est de $\pm 1,6$ % pour le même intervalle de confiance (95 %).

Les évolutions par niveau de diplôme, orientation politique et cohorte de naissance

L'évolution moyenne vers plus de tolérance, observée sur l'ensemble de l'échantillon, peut toutefois cacher des situations contrastées au sein des différentes composantes de la société. Notre indice mesure un rapport de force global, il ne permet pas de vérifier d'éventuels phénomènes de polarisation, opposant des groupes où les préjugés diminuent à d'autres où en fait ils progressent. La création d'un fichier cumulé des enquêtes CNCDH depuis 1999¹ nous a permis d'aller plus loin, et de mesurer les évolutions de l'indice longitudinal en tenant compte de trois facteurs dont on sait qu'ils sont particulièrement importants pour expliquer les préjugés racistes et xénophobes des individus : le niveau de diplôme, l'orientation politique et l'année de naissance des individus².

L'analyse simultanée des trois graphiques, illustrant l'évolution du niveau de préjugés dans les divers groupes, montre que la hiérarchie entre ces différents groupes se maintient dans le temps : quelle que soit l'année de l'étude, les plus diplômés se montrent toujours plus tolérants que les non-diplômés, les interviewés de droite plus que ceux de gauche, etc. Mais l'impact du contexte politique et médiatique est identique, les évolutions des préjugés d'un groupe à l'autre tendent à suivre des courbes parallèles, que ce soit à la hausse ou à la baisse. Ainsi entre 2004 et 2005,

1. Nous remercions Camille Bedock pour le temps et les efforts qu'elle a consacrés à cette tâche difficile mais essentielle.

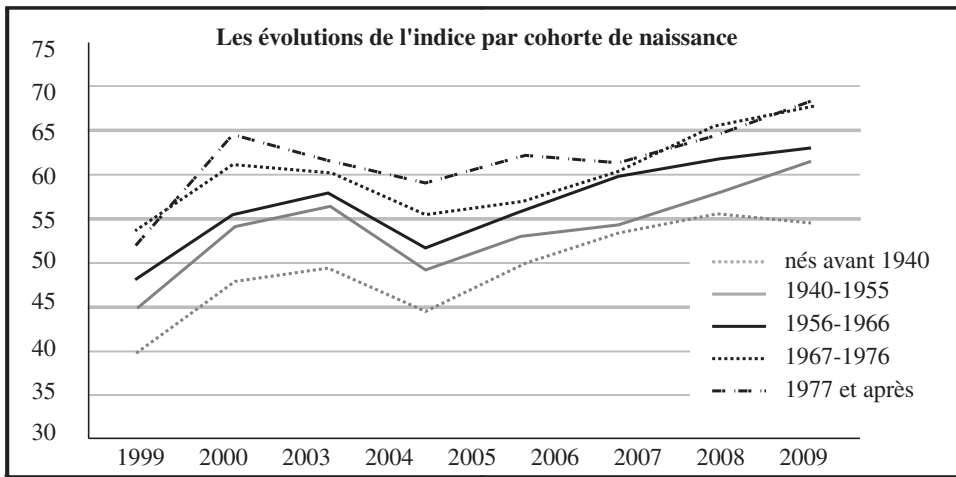
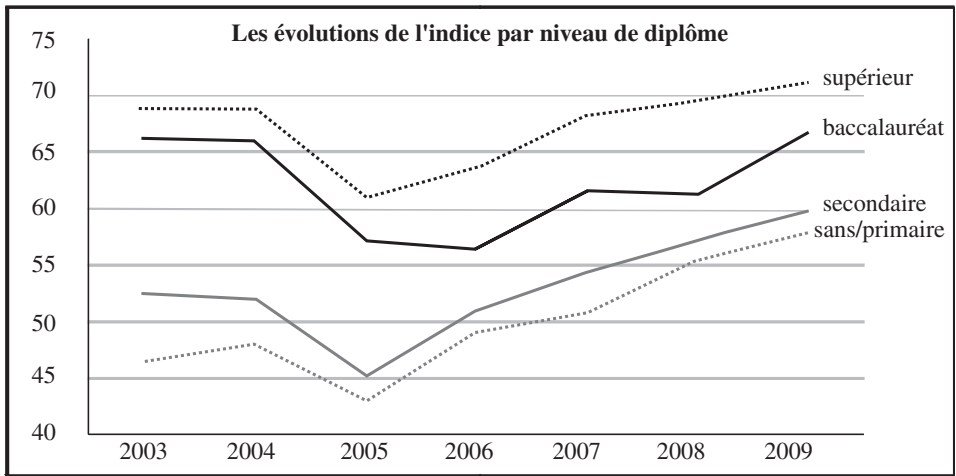
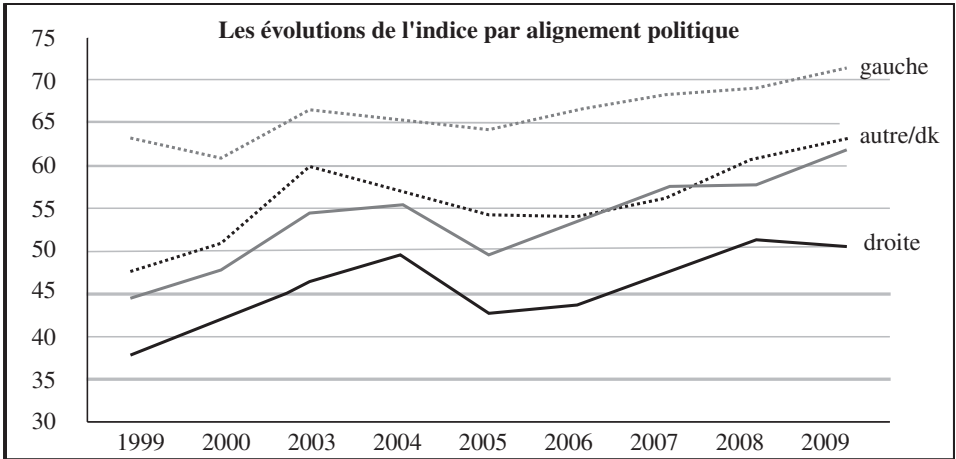
2. Les graphiques qui suivent ne couvrent pas exactement la même période, notamment parce que dans certaines enquêtes les variables sociodémographiques n'étaient pas présentes.

quel que soit le niveau de diplôme, le niveau de tolérance a diminué. La baisse va de 5 points pour les diplômés du supérieur à 8 points pour les diplômés du secondaire et du primaire. Un haut niveau de diplôme a donc amorti la tendance à la crispation xénophobe sans immuniser complètement les individus concernés. En revanche entre 2005 et 2009, la tolérance a largement progressé partout, dans une fourchette allant de + 10 points à + 14 points selon les groupes.

On constate globalement le même phénomène quand on analyse les évolutions des individus selon leur positionnement sur l'axe gauche/droite, à deux exceptions près. Le groupe de gauche est le seul à avoir résisté à l'effet « crise des banlieues » en 2005. Le score de tolérance n'y a baissé que d'un point par rapport à 2004 tandis qu'il a chuté de 6 points environ chez les centristes et chez les interviewés se situant à droite. Inversement depuis 2005, tous les groupes politiques sont devenus plus tolérants, même si chez les interviewés de droite la tendance est moins marquée. C'est même le seul groupe dont le score sur l'indice de tolérance a diminué entre 2008 et 2009, contrairement aux groupes centristes et « ninistes » (refusant de se situer sur l'échelle gauche/droite) qui eux se sont rapprochés des interviewés de gauche. Si bien qu'en fin de période 11,5 points séparent le groupe de droite du groupe centriste, alors que l'écart n'était que 6 points en 1999. Sur ces questions du rapport à l'autre, le groupe des interviewés de droite se distingue donc de plus en plus du reste de la population.

L'analyse par cohorte, classant les individus selon leur année de naissance mérite une attention particulière. Très souvent dans les enquêtes, on constate que les jeunes sont plus tolérants comparés aux seniors. Cela se confirme quand on analyse les niveaux de racisme, quelle que soit l'année d'enquête les jeunes ont des scores plus élevés sur notre indice. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que les préjugés viennent avec l'âge. En l'occurrence, ils tiennent plus à la socialisation primaire des individus, à l'environnement dans lequel ils ont grandi, qu'à un effet du cycle de vie. Le graphique permet de suivre les positions des cohortes quand elles avancent en âge, sur une période de 10 ans (1999-2009). Par exemple les baby-boomers, nés entre 1940 et 1955, avaient entre 44 et 59 ans en 1999. Dix ans après, en 2009, ils ont entre 54 et 69 ans. Au cours de cette période, leur niveau de tolérance, loin de baisser, a augmenté, passant de 45 à 61,3. Et cette évolution se retrouve dans l'ensemble des cohortes. Les préjugés ne viennent donc pas avec l'âge, ils régressent plutôt, grâce à l'évolution globale de la société sur ces questions. Même dans les périodes de tension comme en 2005, il y a certes recul de la tolérance dans toutes les cohortes, mais elles ne reviennent jamais au niveau de départ, celui de 1999. Et chaque nouvelle cohorte s'avère systématiquement plus tolérante que celles qui l'ont précédée. Ainsi les baby-boomers sont moins enclins aux préjugés que les personnes nées avant la seconde guerre mondiale, mais plus intolérants que celles qui sont nées entre 1956 et 1966. Ces dernières sont elles-mêmes dépassées par celles qui sont nées entre 1967 et 1977 qui, sauf dans la période récente, le sont également par celles nées en 1977 ou après. Et le simple jeu du renouvellement générationnel accroît la tolérance, puisque les cohortes sortantes, nées dans la première moitié du xx^e siècle et encore fortement marquées par les préjugés racistes sont graduellement remplacées par les nouvelles plus ouvertes. Ainsi en 1999 les individus nés avant 1940 constituaient 24 % de la population, ils ne sont plus que 12 % aujourd'hui, tandis que les individus nés en 1977 ou après, qui ne comptaient que pour 8 % de la population, sont 27,5 % 10 ans plus tard.

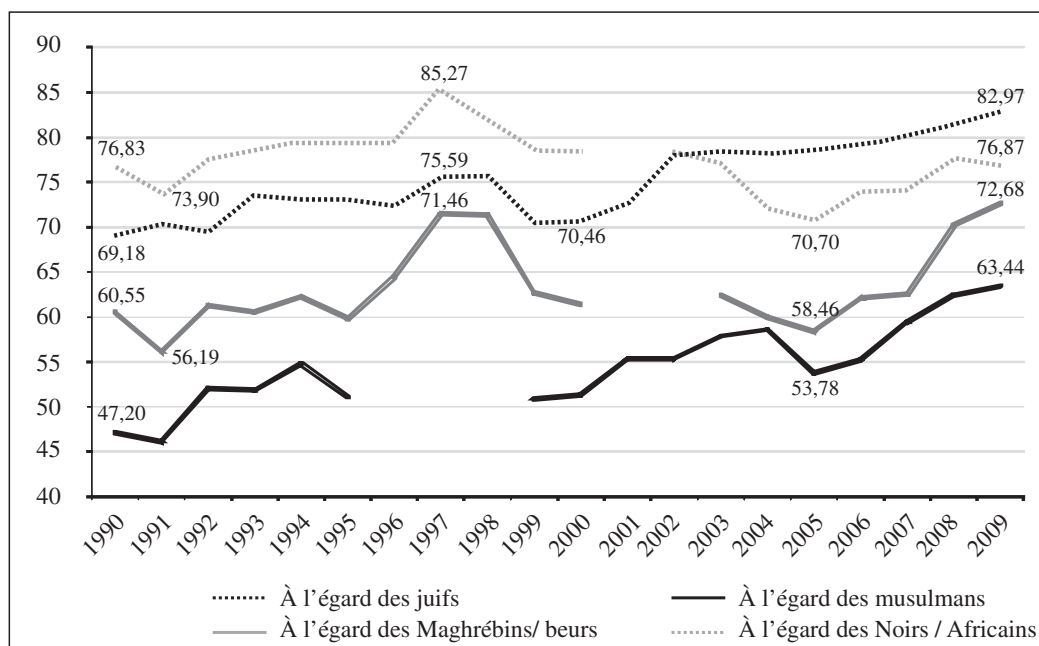
Graphique 2. Les évolutions de l'indice par alignement politique, diplôme et cohorte



Les évolutions de l'indice selon le groupe discriminé

Dans le précédent rapport nous avons esquissé des indices de tolérance concernant des minorités particulières. La démarche a été approfondie et étendue. Nous sommes désormais en mesure de présenter quatre indices spécifiques de tolérance, portant sur les juifs, les musulmans, les Africains et les Noirs, et sur les « beurs » et les Maghrébins¹.

Graphique 3. Les évolutions de l'indice selon le groupe discriminé



Pour la majorité des groupes considérés, l'indice de tolérance est plus élevé que l'indice global. C'est ce qu'on observe dans le cas des attitudes envers les juifs (82,9 en 2009), envers les Africains et les Noirs en général (76,8) et envers les Maghrébins et les beurs (72,6). Une seule minorité fait exception en 2009, celle des musulmans, groupe pour lequel l'indice s'établit à 63,4, soit près de 4 points en dessous de l'indice général et presque 20 points en dessous de l'indice propre au groupe des juifs, alors même que plusieurs des questions utilisées dans ces deux indices sont rigoureusement identiques². Il reste une crispation à l'égard de la deuxième religion de France et de ses fidèles que les débats autour de la burqa ont

1. Ainsi on compte 5 séries de questions sur l'antisémitisme dont 4 ont été posées au moins à 7 reprises. On en compte 12 sur l'islam et les musulmans dont 2 ont été posées au moins 7 fois, 12 sur les Maghrébins ou les « beurs » dont 4 ont été posées 7 fois ou plus et 7 sur les Noirs ou les Africains dont 3 ont été posées au moins 7 fois.

2. On pense ici à des questions sur la perception des juifs/des musulmans comme formant « un groupe à part dans la société », le sentiment que « les Français juifs/musulmans sont des Français comme les autres », etc.

contribué à entretenir. Le « cadrage » et les arguments échangés ressemblent fortement à ceux qui avaient entouré le port du foulard islamique, axés sur l'égalité hommes/femmes, la laïcité, la compatibilité de la foi musulmane avec les valeurs de la République. Même si ce débat ne concerne qu'une infime minorité de femmes (1 900 dans le dernier comptage du ministère de l'Intérieur), c'est l'ensemble des musulmans, quelle que soit leur manière de pratiquer leur religion, qui en pâtit. Le constat est toutefois à nuancer, car même si l'acceptation des musulmans croît moins vite que celle des autres minorités, elle progresse tout de même. Jamais le groupe n'avait atteint un niveau aussi élevé sur notre indice de tolérance depuis que le baromètre de la CNCDH permet de le mesurer (63,4, contre 47,2 en 1990).

L'antisémitisme, en revanche, apparaît comme un préjugé en voie de disparition, malgré les événements de Gaza qui faisaient craindre comme en 2000 une importation du conflit du Proche-Orient en France. L'année 2009 constitue ainsi la cinquième année de hausse consécutive de l'indice correspondant, et la troisième année où son niveau est égal ou supérieur à 80. Désormais on compte 4 fois plus de Français ayant une attitude plus positive que négative à l'égard des juifs. L'autre constat est que les préjugés envers les juifs, à partir de 2003, n'obéissent plus aux mêmes logiques que celles qui gouvernent les préjugés à l'égard des autres minorités de l'Hexagone. Avant cette date, l'indice de tolérance envers les juifs suivait globalement les évolutions de l'indice général de tolérance comme celles des indices spécifiques aux Noirs et aux Maghrébins : baisse en 1991, relative stabilité jusqu'en 1996, hausse en 1997 et 1998, baisse en 1999 et remontée en 2002. Après 2003, il suit une évolution qui lui est propre. Ainsi, la crise des banlieues et la crispation ethnocentriste consécutive dans l'opinion ne se sont pas traduites par un retour des préjugés antisémites. Inversement, l'indice relatif aux juifs n'est pas affecté par la remontée très forte observée pour l'indice global de tolérance ou pour l'indice relatif aux Maghrébins (+ 14 points environ). Cette relative inertie semble indiquer qu'il ne reste plus qu'un petit noyau dur d'antisémites convaincus, plus difficiles à faire évoluer.

Une autre évolution particulière est celle des préjugés envers les Noirs. C'est à l'origine le groupe le plus accepté en France, présentant la valeur de l'indice la plus élevée jusqu'en 2000. Mais depuis cette date il a chuté. Et si l'acceptation des juifs a progressé de 13,8 points entre 1990 et 2009, celle des Maghrébins de 12,1 points et celle des musulmans de 16,2 points, en revanche l'indice de tolérance relatif aux Noirs et aux Africains atteint en 2009 son niveau de 1990, soit 76,8. À partir de 2002, l'image du groupe s'est dégradée avec un indice au plus bas (58,7) lors de la crise des banlieues. Entre 2002 et 2005, les préjugés à leur endroit ont progressé de 8 points. On peut y voir la conjonction de différents phénomènes susceptibles de stigmatiser les Noirs de France, comme la percée médiatique de groupuscules violents comme la Tribu K, l'affaire Ilan Halimi et le procès de son instigateur Youssouf Fofana, les prises de positions antisémites de l'humoriste Dieudonné. Quoi qu'il en soit, malgré un léger déclin entre 2008 et 2009, l'indice de tolérance est remonté à un niveau relativement élevé en fin de période (72,7).

La structure des préjugés : un syndrome ethnocentrisme-autoritaire

L'indice témoigne que les préjugés à l'égard de tous les groupes évoluent à la baisse et selon les mêmes logiques sociales et politiques, mais il ne permet pas de vérifier si des relations s'établissent entre eux. Ces opinions forment-elles toujours un pattern cohérent, symptomatique d'une attitude « ethnocentrisme-autoritaire » au sens où l'entendaient Adorno et ses collègues, c'est-à-dire d'une disposition à valoriser les groupes auxquels on s'identifie, et à dévaloriser et inférioriser les « autres », les *outgroups*¹, quels qu'ils soient, y compris les minorités sexuelles ? Ou voit-on se confirmer une tendance amorcée depuis quelques années d'une relative autonomisation des opinions à l'égard des musulmans et de l'islam, dont les pratiques susciteraient un rejet y compris dans des milieux traditionnellement anti-racistes ? Pour le vérifier, nous avons repris la technique des échelles d'attitudes utilisée dans les précédents rapports (cf. encadré 2).

Les échelles d'attitudes²

1° Les échelles hiérarchiques

L'attitude est une variable latente, que l'on infère à partir des réponses données aux questions du sondage. Elle rend compte de la cohérence des opinions exprimées à propos d'un stimulus – par exemple le fait de systématiquement donner des réponses négatives aux questions sur les étrangers, les immigrés, les minorités dénotera une attitude ethnocentriste. La technique des échelles d'attitude permet de vérifier s'il existe bien une telle attitude. Elle permet de classer les individus sur un continuum, des moins aux plus porteurs de l'attitude concernée à partir d'un ensemble de questions dont on fait l'hypothèse qu'elles relèvent de l'attitude à mesurer (hypothèse d'unidimensionnalité), et de leur attribuer un score selon l'intensité de leur attitude. Il existe de multiples techniques pour construire une échelle. On retient ici une variante de l'analyse dite hiérarchique, celle de Loewinger, la plus exigeante. Au lieu de postuler une métrique identique pour toutes les réponses (par exemple en donnant par convention à la réponse « tout à fait d'accord » la note 4, « plutôt d'accord » la note 3, « plutôt pas d'accord » la note 2 et « pas du tout d'accord » la note 1, quelle que soit la question), elle recherche la réponse qui dénote la plus forte intensité de l'attitude concernée, en cherchant à chaque fois la meilleure dichotomie possible en fonction de la cohérence avec les autres items de l'échelle.

1. Théodor W. Adorno *et al.*, *Études sur la personnalité autoritaire* (trad. Hélène Frappat), Paris, Allia, 2007.

2. Pour une présentation détaillée de ces deux techniques et de leurs avantages respectifs cf. Guy Michelat, « Les échelles d'attitudes et de comportements », in Cevipof, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 229-236 et Guy Michelat, Éric Kerrouche, « Les échelles d'attitude », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 6 (2), été 1999, p. 463-512.

Cette technique implique que les réponses aux questions soient réduites à deux éventualités, l'une positive, l'autre négative par rapport à l'attitude en question, variables d'une question à l'autre. Le couple question/réponses dichotomisées est un item. Ainsi dans l'échelle *ethnocentrisme* (cf. tableau 1) le premier item oppose la réponse ethnocentriste «pas du tout d'accord» avec l'idée que «les Français juifs sont des Français comme les autres» à toutes les autres réponses, tandis que l'item 5 oppose à toutes les autres les réponses «plutôt pas d'accord» ou «pas d'accord du tout» avec l'éventualité d'accorder le droit de vote aux étrangers non européens.

Le second postulat est qu'il existe une hiérarchie des items, de celui qui dénote la forme la plus intense de l'attitude à la moins intense. Dans une *échelle parfaite*, tout sujet qui a répondu positivement à un item répond positivement aux items suivants ; et deux sujets ayant le même score auront répondu positivement aux mêmes questions.

Dans la réalité, la structure de réponses ne correspond qu'imparfaitement à cette structure, le degré de concordance avec l'échelle parfaite est mesuré par le coefficient de Loevinger qui calcule la matrice des coefficients de hiérarchisation des items pris 2 à 2 pour l'ensemble des questions testées. Il varie de 1 si l'échelle est parfaite à 0 s'il n'y a aucune concordance entre les 2 structures. Enfin, une telle échelle constitue un instrument de mesure synthétique de l'attitude étudiée. Chaque sujet se voit attribuer une note d'échelle selon le nombre de réponses positives qu'il aura données.

2° Les échelles non hiérarchiques

Une autre manière de construire une échelle est de tester la covariance des réponses aux diverses questions, sans se préoccuper de leur hiérarchisation. Les questions sont considérées comme équivalentes. Chaque modalité de réponse est prise en compte et affectée d'une valeur métrique croissant avec l'intensité de l'accord avec l'opinion allant dans le sens de l'attitude mesurée (pas du tout d'accord = 1, plutôt pas d'accord = 2, plutôt d'accord = 3 et tout à fait d'accord = 4). Le score total de la personne est la somme des scores obtenus sur chaque question. Le coefficient alpha de Cronbach mesure le degré de cohésion des réponses et donc la fiabilité de l'échelle. Il varie aussi entre 0 et 1 et plus il s'approche de 1 plus l'échelle est fiable.

L'échelle ethnocentrisme 2009

Le premier élément de validation de l'existence d'un tel syndrome est la possibilité de construire une échelle d'attitude regroupant les opinions à l'égard des diverses minorités. Tel est le cas. L'échelle d'ethnocentrisme 2009, plus large que celles des années précédentes, combine dix questions portant sur la perception des étrangers, des immigrés, des Français juifs et musulmans, les droits qu'on leur reconnaît ou qu'on leur refuse, qu'il s'agisse du droit de vote ou de la possibilité de pratiquer sa religion (cf. tableau 1). L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme est le refus absolu d'accorder aux Français juifs ou musulmans la qualité de citoyen à part entière (réponses « pas du tout d'accord » opposées à toutes les autres), l'item le moins discriminant oppose aux autres les personnes qui ne rejettent pas absolument (pas d'accord du tout) l'idée que les immigrés viennent ici uniquement pour profiter de la sécurité sociale. Même s'il y a des degrés dans le rejet, les réponses à ces dix questions sont suffisamment homogènes entre elles pour dire qu'elles relèvent bien d'une même attitude « ethnocentriste ». Les personnes qui n'aiment pas les juifs n'aiment pas non plus les musulmans, ni les immigrés, ni leurs enfants, ni les étrangers.

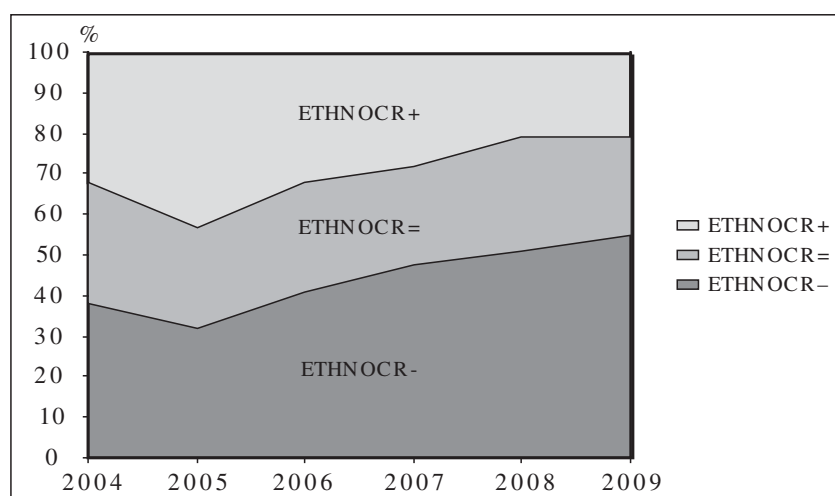
Tableau 1. Échelle d'ethnocentrisme 2009

<i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, SR/ pas d'accord du tout (7 %)
<i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord SR/ pas d'accord du tout (7 %)
<i>Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout (13 %)
<i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout (14 %)
<i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord (21 %)
<i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR/ plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout (33 %)
<i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord (46 %)/plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR
<i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord (47 %)/pas d'accord du tout, SR
<i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord (68 %)/pas d'accord du tout, SR
<i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord (80 %)/pas d'accord du tout, SR

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l'ethnocentrisme. H de Loewinger de cette nouvelle échelle = 0,55.

Pour pouvoir comparer avec les années précédentes, nous avons également utilisé l'échelle *ethnocentrisme* de l'année dernière en 7 positions¹ et repris les mêmes regroupements, opposant les plus ethnocentristes (notes 3-7) au moins ethnocentristes (notes 0 ou 1) avec un groupe intermédiaire (note 2). Le graphique suivant retrace l'évolution respective de ces trois groupes. Cette mesure, qui tient compte de la structuration interne des préjugés, conforte celle que fournit l'indice longitudinal de tolérance. De 2004 à 2009, la proportion des moins ethnocentristes a nettement progressé (strate inférieure sur le graphique) passant de moins de 40 % à plus de 55 % tandis que le poids des plus ethnocentristes a décliné, passant de plus de 30 % à quelque 20 % (cf. graphique 4).

Graphique 4. Évolution des proportions d'ethnocentristes de 2004 à 2009 *



* Mesurées sur l'échelle en 7 positions utilisée en 2007 et 2008.

Le lien entre ethnocentrisme et autoritarisme

Les réponses à trois questions de l'enquête sont suffisamment liées entre elles pour permettre de construire une *échelle d'autoritarisme*, mesurant des tendances punitives (être favorable au rétablissement de la peine capitale, vouloir des tribunaux plus sévères) et répressives dans le domaine des mœurs (condamnation de l'homosexualité, cf. tableau 2)². Comme nous en faisons l'hypothèse, les scores sur ces deux échelles d'*autoritarisme* et d'*ethnocentrisme* sont étroitement associés (corrélation de Pearson = 0,48, cf. tableau 7). Le rejet des minorités, des groupes perçus comme différents, va effectivement de pair avec une conception autoritaire et répressive des rapports sociaux.

1. L'échelle 2008 comportait 7 questions, soit les 6 premières de l'échelle 2009 (tableau 1) plus une question sur les musulmans formant « un groupe à part ».

2. Contrairement aux années précédentes, on note que les trois questions forment échelle avec un bon coefficient statistique (H de Loevinger de 0,55), signe d'une plus grande cohérence de ces attitudes répressives et punitives.

Tableau 2. Échelle d'autoritarisme

Je vais vous citer un certain nombre d'affirmations. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas du tout d'accord
<i>L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord (13 %)
<i>Il faudrait rétablir la peine de mort</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord (51 %)/pas du tout d'accord, SR
<i>Les tribunaux français ne sont pas assez sévères</i> : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord (78 %)/pas du tout d'accord, SR

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l'autoritarisme. H de Loevinger = 0,55.

Les dimensions de l'attitude ethnocentriste-autoritaire

La seconde manière de valider l'existence de ce syndrome est d'explorer plus en détail les différentes dimensions de cet univers de préjugés, et de vérifier les relations qui s'établissent entre elles, soit à l'aide d'échelles hiérarchiques sur le même modèle que les précédentes, soit à l'aide d'autres indicateurs.

Le rapport à l'islam

Les opinions à l'égard de l'islam et de ses fidèles en France sont plus complexes qu'il n'y paraît. Pour la très grande majorité des personnes interrogées, les musulmans sont des Français comme les autres (80 %), qui ont le droit d'exercer leur religion dans de bonnes conditions (82 %), qui ne forment pas un « groupe à part » dans la société (51 %). Et si le terme de « religion musulmane » évoque peu d'images positives (28 %), il suscite plus d'indifférence (ni positif ni négatif : 36 %) que de réactions négatives (31 %). Quant aux pratiques usuelles de l'islam, elles ne posent aucun problème pour une majorité large et croissante de la population (75 % pour le jeûne du ramadan, 72 % pour la prière, 83 % pour l'interdiction de manger du porc et de boire de l'alcool, 62 % pour le sacrifice du mouton à l'Aïd-el-Kébir). Seul le port du voile, interdit à l'école publique depuis la loi Stasi en 2003, et au cœur des débats sur l'islam depuis l'affaire du lycée de Creil en 1989, est perçu comme problématique par 72 % de l'échantillon. L'échelle d'*aversion pour l'islam* (cf. tableau 3) témoigne de cette complexité. Ce n'est pas le fait d'avoir une image négative de l'islam qui compte, mais plus subtilement d'en avoir une perception moins positive que la religion catholique. Et la gêne à l'égard des pratiques de cette religion englobe toutes les opinions qui n'expriment pas le refus total (« non, pas du tout ») d'y voir un problème pour la vie en société (y compris les « non, pas vraiment¹ »). L'item le plus discriminant de l'échelle consiste à ne pas mettre l'islam sur le même plan que la religion catholique. L'item le moins discriminant consiste à émettre des réserves sur le port du voile (cf. tableau 3).

1. Cette année la question sur l'interdiction de montrer l'image du prophète ayant été supprimée, l'échelle perd un item.

Tableau 3. Échelle d'aversion pour l'islam 2009

Pouvez-vous me dire, pour chacun des termes suivants, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif, de très négatif ou de ni positif ni négatif ? Religion catholique/religion juive/religion musulmane <i>Religion catholique</i> plus positive que religion musulmane ⁽¹⁾ (17 %)
Selon vous le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ?
<i>Le jeûne du ramadan</i> : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment (51 %)/non pas du tout, SR
<i>Les prières</i> : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment (54 %)/non pas du tout, SR
<i>Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd-el-Kébir</i> : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment (60 %)/non pas du tout, SR
<i>Le port du voile</i> : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment (85 %)/non pas du tout, SR

(1) On a regroupé ceux qui jugent à la fois la religion catholique « très positive » et la religion musulmane « assez positive », « assez » ou « très négative » ; la religion catholique « assez positive » et la musulmane « assez » ou « très négative », et ceux qui jugent la religion catholique « assez négative » et la musulmane « très négative ».

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l'aversion pour l'islam. H de Loevinger de cette nouvelle version de l'échelle = 0,68.

Le racisme inversé

L'échelle « favoritisme »¹ mesure un sentiment qui apparaît régulièrement, dans les réponses aux questions ouvertes, chez ceux qui ont des scores élevés sur notre indicateur d'ethnocentrisme : celui d'une injustice faite à leur détriment au profit des immigrés et des étrangers². Ils auraient « plus de facilités » que les Français non immigrés en matière de droits sociaux, de logement, d'accès aux soins, etc. L'item supérieur, le moins répandu, concerne leur accès aux loisirs et l'item inférieur, le plus fréquent, leur accès aux prestations sociales (cf. tableau 4).

Tableau 4. Échelle « favoritisme »

Diriez-vous qu'en France, lorsqu'on est immigré ou d'origine étrangère, on a plus de facilité, plus de difficulté, ou ni l'un ni l'autre, pour accéder...
<i>Aux loisirs (boîtes de nuit, cafés, parcs d'attraction)</i> : plus de facilité (5 %)/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR
<i>À l'emploi</i> : plus de facilité (8 %)/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR
<i>À l'éducation/formation</i> : plus de facilité (14 %)/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR
<i>Au logement</i> : plus de facilité (23 %)/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR
<i>Aux soins médicaux</i> : plus de facilité (30 %)/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR
<i>Aux prestations sociales</i> : plus de facilité, ni l'un ni l'autre (81 %)/plus de difficulté, SR

Figurent en gras la ou les réponses dénotant un sentiment de favoritisme.

1. La moitié de l'échantillon a été interrogée sur les immigrés, l'autre sur les étrangers ; on a cumulé les deux échantillons car la structure des réponses est similaire.

2. Pour une analyse des réponses aux questions ouvertes cf. Nonna Mayer, Guy Michelat, « Subjective racism, objective racism : The French case », *Patterns of Prejudice*, 35, 4, 2001, p. 6-18 ; données tirées de l'enquête CNCDH/Louis Harris, 2000.

La sensibilité aux discriminations

L'échelle *sensibilité aux discriminations* porte *a contrario* sur la sensibilité aux discriminations concrètes dont peuvent souffrir au quotidien certaines personnes, en raison de leur couleur de peau (Noirs) ou de leur origine (Maghrébins)¹. L'item qui dénote la plus forte sensibilité au problème est le fait de juger « très grave » le refus du mariage d'un de ses enfants avec une personne noire ou d'origine maghrébine, le niveau le plus bas de l'échelle correspond au fait de condamner, ne serait-ce qu'« un peu », le refus de leur embauche (cf. tableau 5).

Tableau 5. Échelle «sensibilité aux discriminations»

Pouvez-vous me dire s'il est selon vous, très grave, assez grave, peu grave ou pas grave du tout d'avoir les comportements suivants ?
<i>Être contre le mariage d'un de ses enfants avec un Noir/une personne d'origine maghrébine</i> : très grave (42 %)/assez grave, peu grave, pas grave du tout, SR
<i>Refuser de louer un logement à un Noir/une personne d'origine maghrébine qui remplit toutes les conditions financières</i> : très grave (63 %)/assez grave, peu grave, pas grave du tout, SR
<i>Interdire l'accès à une boîte de nuit à un Noir/une personne d'origine maghrébine</i> : très grave, assez grave (85 %)/peu grave, pas grave du tout, SR
<i>Refuser l'embauche d'un Noir/d'une personne d'origine maghrébine</i> : très grave, assez grave, peu grave (97 %)/pas grave du tout, SR

Figurent en gras la ou les réponses dénotant la sensibilité aux discriminations.

Les inquiétudes face au communautarisme

L'échelle *anticommunautarisme* explore le sentiment que divers groupes dans la société ne sont pas ouverts, qu'ils forment «un groupe à part». L'item supérieur concerne les Asiatiques, l'item inférieur la perception des «gens du voyage», dont on oublie souvent qu'ils sont les plus mal aimés (cf. tableau 6).

Tableau 6. Échelle d'anticommunautarisme

Pour chacune des catégories suivantes dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France : un groupe à part dans la société , un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas spécialement un groupe, SR
<i>Les Asiatiques</i> (19 %)
<i>Les juifs</i> (28 %)
<i>Les Noirs</i> (30 %)
<i>Les Maghrébins</i> (32 %)
<i>Les musulmans</i> (43 %)
<i>Les gens du voyage</i> (70 %)

Figurent en gras la ou les réponses dénotant la sensibilité aux discriminations.

1. Là encore, pour une moitié de l'échantillon la question porte sur une personne noire, pour l'autre moitié une personne d'origine maghrébine ; on a cumulé les deux échantillons car la structure des réponses est similaire.

Par ailleurs, nous avons repris notre indicateur de racisme autodéclaré : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt (3 %), un peu (18 %), pas très (21 %) ou pas du tout raciste (56 %) (sans opinion, 2 %) ». Question posée depuis 1990 sur le racisme « subjectif », elle est toujours très corrélée avec le racisme « objectif » que mesurent nos échelles.

Enfin une question sur la croyance en une hiérarchie des races humaines, à laquelle adhèrent 7 % des personnes interrogées (soit – 3 points par rapport à l’année précédente), constitue notre indicateur de racisme « flagrant »¹, à fondement biologique, par opposition au « nouveau » racisme différentialiste à base culturelle : « Vous, personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche » : « Les races humaines n’existent pas (21 %), toutes les races humaines se valent (67 %), il y a des races « supérieures à d’autres » (7 %) (sans opinion, 4 %). »

Une mesure globale de l’attitude ethnocentriste-autoritaire

Au total, ces 8 indicateurs apparaissent suffisamment corrélés entre eux pour permettre la construction d’une échelle globale d’intolérance à la différence, qui a un bon indice de fiabilité et un niveau moyen de corrélation entre ses diverses composantes élevées, signe de la relative cohérence de cet univers de préjugés².

Tableau 7. **Corrélations inter-items et corrélation à l’échelle globale d’intolérance**

	Sentiment d’être raciste	Insensibilité aux discriminations	Autoritarisme	Aversion pour l’islam	Favoritisme	Anticommunautarisme	Racisme biologique	Corrélation item/échelle
Ethnocentrisme	0,58	0,52	0,48	0,49	0,44	0,36	0,30	0,75
Sentiment d’être raciste		0,43	0,33	0,32	0,33	0,32	0,20	0,60
Insensibilité aux discriminations			0,27	0,33	0,23	0,21	0,18	0,50
Autoritarisme				0,28	0,27	0,25	0,23	0,48
Aversion pour l’islam					0,17	0,23	0,09	0,46
Favoritisme						0,15	0,21	0,40
Anticommunautarisme							0,18	0,37
Racisme biologique								0,30

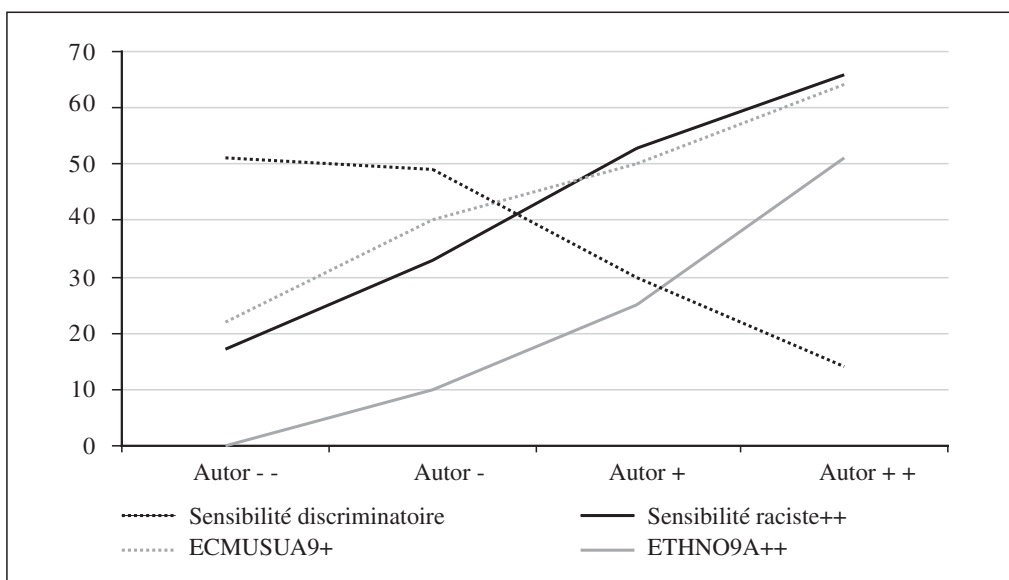
Analyse de fiabilité, alpha de Cronbach 0,74, corrélation moyenne inter-items 0,29. Pour que tous les items soient orientés dans le même sens, l’échelle « sensibilité aux discriminations » et l’indicateur « sentiment d’être raciste » ont été inversés.

1. Thomas F. Pettigrew et Roel W. Meertens, « Subtle and blatant prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, 57-75 et « Is Subtle Prejudice Really Prejudice ? », *Public Opinion Quarterly*, 1997 (61) : 54-71.

2. Corrélation moyenne 0,30, indice de covariance 0,54, alpha de Cronbach 0,75.

Toutefois au sein de cet univers des différences apparaissent, des sous-ensembles se détachent. Si l'on se fie à la corrélation entre chaque indicateur et l'échelle globale de préjugé (dernière colonne du tableau 7), c'est l'ethnocentrisme qui a le coefficient le plus élevé (0,75) et qui structure cet univers, suivi par le racisme autodéclaré, l'insensibilité aux discriminations subies par les minorités, l'autoritarisme et l'aversion pour l'islam. On est là dans un univers cohérent de préjugé assumé envers les « autres » et décliné sur le mode plutôt autoritaire et conformiste, comme l'illustre de manière spectaculaire le graphique 5. Plus la personne interrogée a un score élevé sur l'échelle d'autoritarisme, plus augmentent son score d'ethnocentrisme, sa propension à se dire raciste, et son aversion pour l'islam, tandis qu'inversement sa sensibilité aux discriminations décroît.

Graphique 5. Sentiment d'être raciste, ethnocentrisme, aversion pour l'islam et sensibilité aux discriminations selon le niveau d'autoritarisme (AUTOR)



Les autres dimensions apparaissent moins corrélées entre elles. On peut penser que certaines minorités forment «un groupe à part», sans être ni se sentir pour autant «racistes». Quant à la croyance en l'inégalité des races humaines, loin de constituer le degré supérieur d'une échelle d'ethnocentrisme, c'est l'item le moins corrélé à l'échelle, qui apparaît aujourd'hui comme la survivance d'un racisme à l'ancienne, en voie de disparition.

Les facteurs explicatifs des préjugés

L'enquête permet de repérer les facteurs susceptibles de renforcer les préjugés, on en retiendra ici deux dimensions : l'ethnocentrisme et l'aversion pour l'islam (cf. tableau 8). Mais on retrouve la même structure explicative pour tous les indicateurs utilisés. Le genre n'a quasiment pas d'effet. Sur ces deux échelles les femmes ont moins souvent que les hommes des scores élevés, mais quand on contrôle par

l'âge, le diplôme, la religion, l'écart disparaît. L'intolérance augmente avec l'âge, diminue avec le niveau d'études et les deux effets sont cumulatifs. Les générations les plus jeunes, nées après guerre, plus instruites et marquées par les valeurs permissives de mai 1968, ont le niveau de préjugé le plus bas. Les catégories socio-professionnelles favorisées, plus instruites (cadres, professions intermédiaires) se montrent également plus tolérantes. La dimension politique et idéologique enfin est décisive. Sur nos deux échelles les scores s'élèvent à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Ils atteignent sans surprise un niveau record chez les proches de l'extrême droite qui a fait de la préférence nationale le cœur de son programme : 77 % des proches du FN ont un score élevé sur l'échelle d'aversion pour l'islam et 94 % sur l'échelle d'ethnocentrisme. La religion enfin n'exerce pas d'effet modérateur sur la représentation de l'autre, au contraire. Les catholiques se montrent moins ouverts que les sans religion¹ et l'intolérance augmente avec le taux de pratique, atteignant ses niveaux les plus élevés chez les fidèles les plus intégrés à la communauté catholique.

On note que le profil des personnes réticentes envers la religion musulmane s'est d'une enquête à l'autre rapproché de celui des ethnocentristes. L'aversion pour l'islam pouvait être forte dans des catégories traditionnellement peu racistes, diplômées (bac + 2), appartenant aux classes moyennes salariées, jeunes, proches du centre gauche ou des écologistes. La différence s'est estompée. On note cependant que le positionnement politique fait plus varier le niveau d'ethnocentrisme que l'aversion pour l'islam et que celle-ci est plus fréquente que l'ethnocentrisme chez les personnes qui se situent à gauche ou au centre gauche. Si l'on pousse plus loin l'analyse, il reste, comme dans les enquêtes précédentes, un petit groupe atypique d'interviewés, qui présentent à la fois les scores les plus bas sur l'échelle d'ethnocentrisme et les plus élevés sur celle d'aversion pour l'islam et dont le profil contraste fortement avec celui des ethnocentristes. S'ils représentent 23 % de l'échantillon, ils sont plus nombreux chez les jeunes (25 % avant 35 ans, 19 % après 75 ans), chez les diplômés et tout particulièrement les bac + 2 (32 %), chez les sans religion (28 %), et à gauche et au centre gauche (26 et 33 %). Ils ne représentent que 11 % des plus « autoritaires » (score 3 sur l'échelle) mais près de 30 % des moins autoritaires (score 0 ou 1). Bref ils sont culturellement et politiquement beaucoup plus proches des non-ethnocentristes que des ethnocentristes. Et si les effectifs incitent à la prudence, ils témoignent d'une prise de distance à l'égard de l'islam et de ses pratiques, qui ne se confond pas avec le racisme ordinaire.

1. La catégorie « autre religion » ne figure pas dans le tableau car elle est à la fois trop réduite en nombre et trop hétérogène (musulmans, protestants, juifs, bouddhistes, etc.).

Tableau 8. Facteurs explicatifs des préjugés

	<i>Ethnocentrisme</i> (scores 5-10)	<i>Aversion pour l'islam</i> (scores 4-5)
Sexe		
Homme	47	45
Femme	42	42
Âge		
18-24 ans	38	42
25-34 ans	35	40
35-49 ans	40	39
50-64 ans	52	45
65-75	56	49
+ 75	64	63
Diplôme		
Aucun, CEP	58	46
CAP, brevet	49	45
Bac	41	47
Bac + 2	29	37
Supérieur	28	34
Échelle gauche/droite		
Gauche (1,2)	24	32
Centre gauche (3)	34	45
Centre (4)	49	46
Centre droit (5)	64	57
Droite (6,7)	77	61
Pratique religieuse		
Catholique pratiquant régulier	62	57
Occasionnel	52	51
Non pratiquant	55	51
Sans religion	30	36
Ensemble	44	43

Un contexte de crise économique mondiale

La dernière piste explorée est celle des effets potentiels de la crise économique et financière mondiale, qui aurait pu *a priori* favoriser des sentiments racistes et xénophobes et faire des immigrés les boucs émissaires.

La situation économique personnelle

L'enquête de la CNCDH ne comporte malheureusement quasiment pas d'indication sur la situation économique et financière des personnes interrogées. On ne connaît pas leur revenu, ni les éléments de patrimoine dont elles disposent. On sait seulement si la personne travaille ou est sans emploi. Cela permet de noter que l'ethnocentrisme n'est pas plus élevé chez les chômeurs que parmi les salariés actifs (il est même un peu inférieur à celui de la moyenne de l'échantillon). Quant à l'aversion à l'égard de l'islam elle est moins répandue parmi les chômeurs que parmi les salariés.

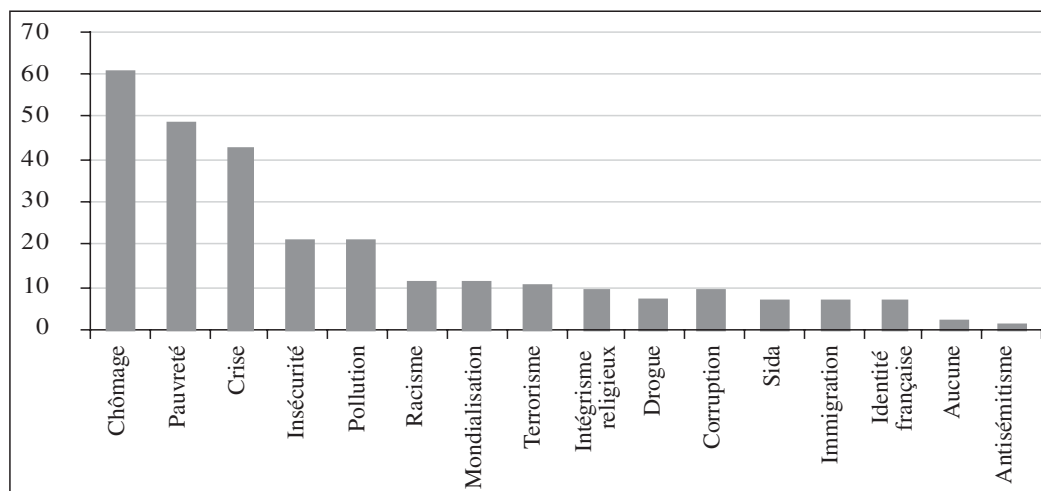
Nous ne disposons que de deux questions sur le sentiment d'insécurité économique : « Chaque mois je me demande comment je vais faire pour tout payer » et

«il y a des risques que moi-même ou quelqu'un de mon foyer soit au chômage dans les mois à venir». Malheureusement les sondés n'avaient le choix qu'entre déclarer que ces propositions s'appliquaient «bien» ou «pas bien» à leur situation personnelle ou à celle de leur foyer. On n'a ainsi noté aucune variation des niveaux de préjugés.

Les craintes pour la société française

En revanche une question, sur «vos principales craintes pour la société française», à partir d'une liste de 15 items, permet de mesurer l'importance attachée aux enjeux économiques et leur éventuel impact sur le niveau de préjugés. Elle montre d'abord que c'est la situation économique qui est bien la préoccupation majeure des personnes interrogées. Le chômage, la pauvreté et la crise économique sont les craintes le plus souvent citées en premier (30, 18 et 19 %). Et si on élargit la mesure en retenant les craintes citées en première, seconde ou troisième position, les proportions respectives s'élèvent à respectivement 61 %, 49 % et 43 % (cf. graphique 6), très loin avant les thèmes de «l'intégrisme religieux» (10 %), de «l'immigration» ou de «la perte de l'identité de la France» (7 %).

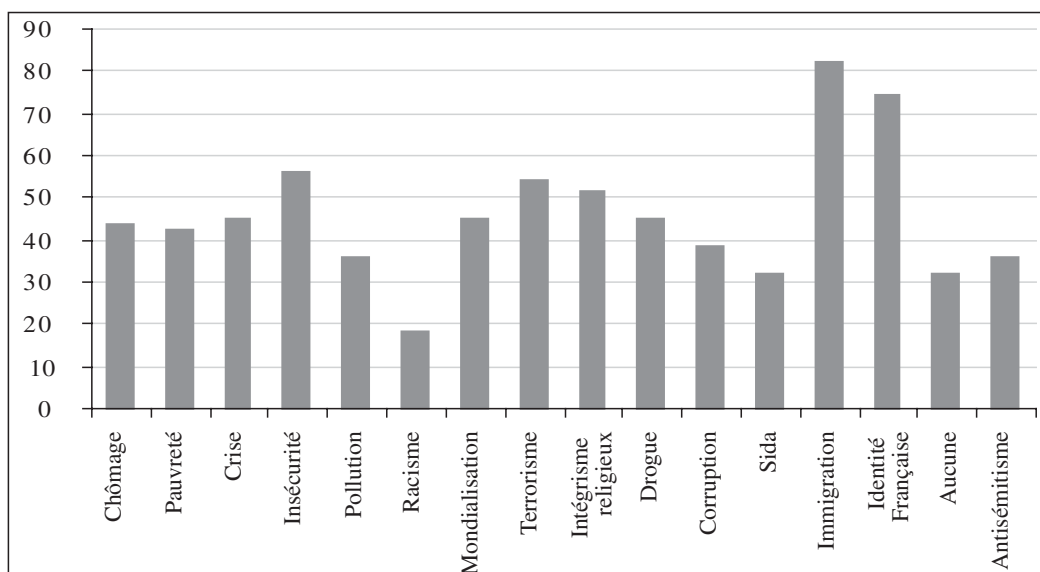
Graphique 6. Les principales craintes pour la société française (citées au moins une fois)



Quant au niveau d'ethnocentrisme, il n'apparaît pas du tout lié aux craintes économiques. Les personnes qui se soucient au premier chef de la pauvreté, du chômage ou de la crise n'ont pas des scores plus élevés que la moyenne sur notre échelle d'ethnocentrisme (cf. graphique 7). Battent des records celles, minoritaires, qui se préoccupent d'abord de l'insécurité, du terrorisme, de l'intégrisme religieux (entre 51 % et 56 % de *très ethnocentristes*), et surtout de la perte de l'identité française (74 %) et de l'immigration (82 %). Ce sont celles qui expriment ces mêmes craintes qui se déclarent le plus souvent proches du Front national (dans une proportion très supérieure à la moyenne de respectivement 12,5 %, 12, % et 17,5 %).

On observe des proportions quasi identiques pour l'échelle d'aversion pour l'islam. Ces chiffres mettent rétrospectivement en lumière les risques du débat sur l'identité nationale et l'immigration lancé par le ministre de l'Immigration Éric Besson.

Graphique 7. **Proportion d'ethnocentristes (notes supérieures à 3) selon les craintes**



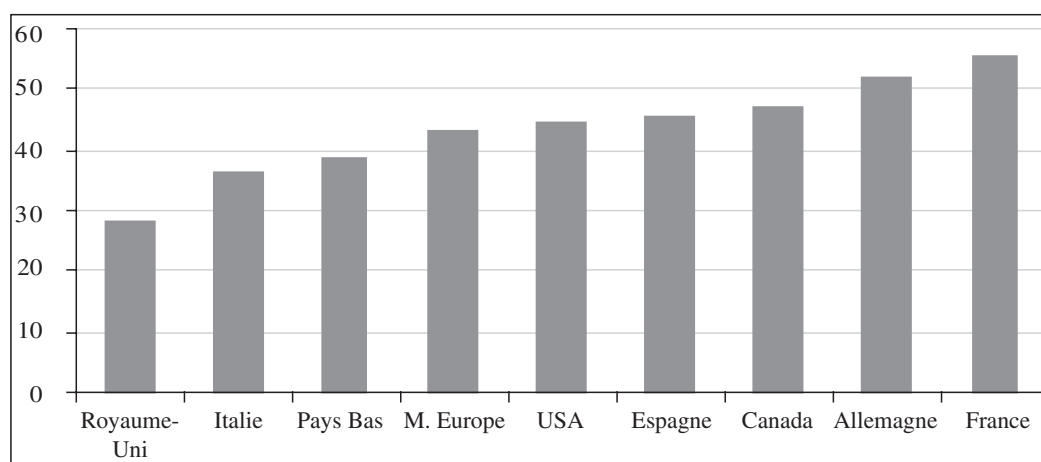
La France dans une perspective comparative

Les résultats de la seconde vague de l'enquête *Transnational Trends. Immigration 2009* effectuée pour le German Marshall Fund par TNS Sofres, dans huit pays dont la France, confortent ceux de l'enquête CNCDH tout en permettant de cerner plus précisément les opinions à l'égard de l'immigration et des politiques dont elle fait l'objet dans un contexte de crise. Dans tous les pays, l'économie est citée comme « le problème le plus important auquel le pays doit faire face », l'immigration arrivant loin derrière (en Europe les proportions respectives sont de 36 % contre 11 %, en France de 31 % contre 5 %). L'immigration est, un peu plus souvent que l'an dernier, perçue comme « un problème » plutôt que « comme une chance pour le pays », dans une proportion passée de 43 à 50 % en Europe, de 39 à 43 % en France. Cette inquiétude concerne plus particulièrement les personnes qui ont le sentiment que la situation économique de leur foyer s'est détériorée au cours des 12 derniers mois. En France par exemple, ces dernières sont 23 % à se « faire du souci à propos de l'immigration légale », proportion qui tombe à 17 % chez celles dont la situation économique s'est améliorée ou est restée stable. Mais la variable clé en la matière est politique. La crise semble avoir polarisé l'opinion sur des lignes partisans. Chez ceux qui aux États-Unis se définissent comme démocrates ou indépendants la proportion d'opinions voyant dans l'immigration un problème est restée stable, en dessous des 50 %, en revanche elle a augmenté de 15 points

chez les républicains, passant de 58 à 73 %. Il en va de même en Europe, où la propension à voir dans l'immigration un problème ne bouge quasiment pas à gauche (de 33 à 36 %) ni au centre (de 49 à 50 %), mais augmente de 7 points à droite (de 58 à 65 %), exactement comme le montre l'indice longitudinal de tolérance pour la France. Par ailleurs, quelles que soient les inquiétudes exprimées, l'étude pour le German Marshall Fund montre que dans tous les pays étudiés, une majorité d'interviewés rejette l'idée selon laquelle les immigrants prendraient les emplois ou feraient baisser les salaires des non-immigrés (*native born*) et se montre favorable à ce que les immigrants légaux bénéficient des mêmes droits que les citoyens en matière de protection sociale et de participation politique.

On note enfin que la France est le pays le plus compréhensif à l'égard de l'immigration illégale. À la question : « Quand vous pensez aux immigrants qui résident en France illégalement, devrait-on les obliger à retourner dans leur pays d'origine, ou devrait-on leur donner la possibilité d'obtenir un statut légal qui leur permette de rester ? », 55 % des enquêtés français choisissent la seconde réponse (cf. graphique 8). Tout se passe donc comme si le débat autour des sans-papiers, les arrestations lors de sorties d'école, les reconduites aux frontières en nombre, les poursuites contre des personnes ayant apporté leur aide à des sans-papiers, avaient plutôt fait basculer l'opinion en leur faveur.

Graphique 8. **Opinions favorables à la régularisation des sans-papiers**



Source : German Marshall Fund, *Transatlantic Trends. Immigration, Key Findings*, 2009, p. 1.